

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ / MME SOLANGE BIAGGI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
10 Février 2017**

**OBJET :** Participation du Département à un groupement de commandes relatif à l'acquisition mutualisée de droits d'usages de référentiels géographiques de l'IGN : projet de convention

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 10 Février 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de participer au groupement de commandes relatif à l'acquisition des droits d'usages de référentiels géographiques de l'IGN, dont la coordination sera assurée par la Région,
- d'autoriser l'acquisition mutualisée des droits d'usages précités,
- d'approuver les montants des affectations comme indiqués dans l'annexe du rapport,
- d'autoriser la présidente du Conseil départemental à signer la convention constitutive du groupement de commandes jointe au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 20 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée